

Sommaire

I. CHAMP D'APPLICATION.....	2
II. OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR.....	2
III. OBLIGATIONS DU CLIENT.....	2
IV. CONTACTS.....	3
V. CONFIDENTIALITE	3
VI. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	4
VII. TARIFS ET PASSATION DES COMMANDES.....	4
VIII. DELAIS DE REALISATION	5
IX. DELAIS DE LIVRAISON	5
X. DELAIS DE PAIEMENT	5
XI. CONDITIONS DE PAIEMENT – PAIEMENT INSUFFISANT	5
XII. ENVOI DE FACTURE	6
XIII. RECLAMATIONS.....	6
XIV. RESPONSABILITE.....	7
XV. LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE	8
XVI. DROIT APPLICABLE.....	8

I. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de services conclues par Best Services And Consulting Group (désignant ci-après l'intervenant BENABDERRAZIK, ainsi que son site de vente en ligne www.finesttranslation.com) auprès des clients professionnels ou particuliers, quelque soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat, et concernent les services de traduction.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Fournisseur.

II. OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR

Le fournisseur s'engage à fournir un service au meilleur de ses capacités, en utilisant ses compétences et son expertise afin que le client soit pleinement satisfait. Le fournisseur tiendra le client informé de l'avancement des services, et doit informer le client de toute difficulté que le fournisseur pourrait rencontrer lors de l'exécution de ses obligations en vertu du présent accord.

Le fournisseur s'engage à informer le client de son statut moral, juridique et fiscal. Le client se réserve le droit d'exiger la preuve que le fournisseur est en règle avec toutes les agences gouvernementales concernées. Le client confirme qu'il est en conformité avec la législation du travail.

III. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage d'une part à s'assurer que le fournisseur reçoive en temps utile les renseignements et documents nécessaires à la bonne exécution des services, et d'autre part à payer pour les services conformément à l'article X du présent accord.

Le client garantit également la véracité et l'exactitude des informations qu'il fournit.

IV. CONTACTS

Le client doit nommer quelqu'un, personne de contact du fournisseur.

Le fournisseur a nommé Mohamed BENABDERRAZIK est la personne en charge du suivi des services.

V. CONFIDENTIALITE

Le fournisseur s'engage à garder confidentiels tous les renseignements qu'il reçoit au cours de la prestation des services concernant la clientèle, l'organisation et le personnel du client, ainsi que tout contenu documentaire, et ceci sans limitation de durée.

Ainsi, les documents reçus de la part du client afin de réaliser la prestation de service sont traités avec une extrême confidentialité. Ils ne sont et ne seront jamais transmis à des sociétés tierces ni par voie électronique ni par autre moyen de communication. Ces documents pourront être transmis uniquement à des traducteurs travaillant pour le compte de la société Best Services And Consulting Group, et avec lesquels un contrat de confidentialités est établi, ces traducteurs peuvent être salariés de l'entreprise ou indépendants.

Les documents reçus du client et envoyés au client sont archivés dans des serveurs sécurisés pour une durée de 2 ans, au-delà de laquelle ces documents sont détruits.

Les documents initiaux ainsi que les documents traduits demeurent la propriété du client. Le fournisseur n'est en aucun cas responsable de leur contenu.

VI. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations et données personnelles fournies par le client permettent à Best Services and Consulting Group de traiter ses commandes, de mieux cerner le besoin du client ainsi que d'améliorer les services qui lui sont proposés.

Sauf opposition du Client, Best Services and Consulting Group est susceptible de communiquer, par courrier postal et/ou par courrier électronique et/ou par téléphone, des offres de services et des informations sur ses services au client. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (articles 38 à 40 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978). Chaque Client pourra exercer ses droits, en adressant un courrier électronique à l'adresse indiquée dans le menu « Contactez nous », ou à l'adresse postale de Best Services and Consulting Group.

VII. TARIFS ET PASSATION DES COMMANDES

Les prestations de services sont fournies aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, selon le devis préalablement établi par le Fournisseur et accepté par le Client.

Le Client pourra bénéficier de réductions de prix, rabais, remises, en fonction des quantités de prestations de services commandées, ou de la régularité de ses commandes de prestations de services, dans les conditions et selon les modalités décrites aux tarifs du Fournisseur.

Aucune commande d'un montant inférieur à 30 Euros HT ne pourra être acceptée.

Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par le Client, ou par retour du devis avec la mention « Bon pour accord ».

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Fournisseur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande sera de plein droit acquis au Fournisseur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

VIII. DELAIS DE REALISATION

Les services seront fournis dans les délais, tel que convenu entre le client et le fournisseur. Le délai de la prestation est mentionné dans le devis.

IX. DELAIS DE LIVRAISON

Le temps d'exécution des prestations dépendant de la taille du document et de la complexité des travaux à réaliser, le délai de réalisation sera confirmé par e-mail sur le devis suite à l'enregistrement par Best Services and Consulting Group de la commande.

A compter de la réception du devis accepté ou du bon de commande, ainsi que de l'acompte, la commande est confirmée et le début du délai d'exécution prend effet.

X. DELAIS DE PAIEMENT

La facture client mentionne le délai de paiement qui est de 30 jours. Au delà de cette échéance, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € comme le prévoit la loi.

XI. CONDITIONS DE PAIEMENT – PAIEMENT INSUFFISANT

Les paiements des commandes réalisées sur le site www.finesttranslation.com s'effectuent soit par carte bancaire, soit par chèque, soit par virement bancaire. Les cartes des réseaux Carte Bleue,

Visa, Eurocard/Mastercard sont acceptées. Le paiement est effectué par l'intermédiaire du système de paiement sécurisé fourni par Paypal. Lors du paiement par carte bancaire, le client devra indiquer le numéro de sa carte bancaire, sa date d'expiration et le cryptogramme figurant au dos de celle-ci.

Le montant de la commande est payable à raison d'un premier acompte de 30% lors de l'acceptation du devis (début des travaux à réception du règlement), le solde à la livraison à réception de facture. Selon l'importance de la prestation, des factures intermédiaires dont les montants seront précisés sur le devis pourront être demandés aux différentes phases d'avancement.

XII. ENVOI DE FACTURE

Dès la fin de la prestation, le document final est livré au client, accompagné de la facture, ces documents sont envoyés par voie électronique. La facture peut être envoyée par voie postale à la demande du client.

XIII. RECLAMATIONS

En cas de réclamations, celles-ci devront être portées à la connaissance de Best Services and Consulting Group, accompagnées des éléments d'information suivants :

- Objet de la réclamation
- Coordonnées complètes du client : nom - prénom ou dénomination sociale, adresse, n° de téléphone
- Date de la commande
- Référence de la commande
- Tout autre justificatif nécessaire en fonction de l'objet de la réclamation.

Le client est informé que sa réclamation ne pourra pas être traitée à défaut de fournir les éléments ci-dessus.

Le client pourra s'il y a lieu faire des réserves à réception des documents auprès Best Services and Consulting Group en cas de non-conformité à la commande ou de corruption des données. Il dispose d'un délai d'un mois pour faire part à Best Services and Consulting Group de ses réserves.

En cas de réclamation concernant la qualité d'une prestation d'une traduction, le client expose clairement la raison du non satisfaction. Le fournisseur prend en charge immédiatement cette réclamation du client, analyse le contenu et la qualité de la prestation, et attribut la prestation à nouveau à un traducteur autre que celui ayant fait la prestation initiale. Ceci dans le but de livrer à nouveau la prestation avec la qualité exigée par Best Services and Consulting Group, et sans frais supplémentaires pour le client.

XIV. RESPONSABILITE

Best Services and Consulting Group n'apporte aucune garantie au Client quant à l'utilisation ou les résultats de l'utilisation des services vendus. Best Services and Consulting Group ne pourra en aucune façon être tenu, du fait d'une obligation expresse ou tacite, comme civilement responsable envers le client de quelconques dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation des documents et textes traduits. La responsabilité de Best Services and Consulting Group ne pourra dépasser le remboursement du service jusqu'à concurrence du prix de la prestation.

En effectuant des travaux de traduction, Best Services and Consulting Group n'engage pas sa responsabilité. En effet, il appartient à chaque utilisateur de se conformer aux règles normatives en vigueur (loi, décrets d'application, arrêtés) et aux usages, tout en procédant à l'adaptation éventuelle du document livré.

Limites de l'Internet : le Client déclare bien connaître Internet, ses caractéristiques et ses limites et reconnaît que les transmissions de données sur Internet ne bénéficient pas d'une fiabilité technique absolue, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses, qui sont parfois saturés à certaines heures de la journée que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels.

XV. LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Dans l'hypothèse où le Client serait de nationalité étrangère, il est convenu que les contrats de vente conclus entre ce dernier et Best Services and Consulting Group resteront soumis à la loi française.

XVI. DROIT APPLICABLE

La validité, l'exécution et la résiliation du présent Accord seront interprétées en conformité avec la loi française et seront régies par cette dernière. Les parties s'engagent à tenter par tous les moyens à parvenir à un règlement à l'amiable de tout différend résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de la résiliation du présent Accord. Si un règlement à l'amiable ne peut être atteint, le litige sera porté devant le Tribunal du Commerce de Paris, auquel les parties attribuent compétence territoriale quel que soit le lieu d'exécution ou le domicile du défendeur.